



CINQUIÈME RÉUNION DU COMITÉ PERMANENT

24 – 25 juin 2008, Bonn, Allemagne

Vue d'ensemble des rapports nationaux et des rapports sur la suppression progressive de la grenaille de plomb reçus à ce jour

INTRODUCTION

Conformément à l'Article V.1 (c), les Parties Contractantes doivent présenter au Secrétariat un rapport national sur la mise en œuvre de l'Accord, au plus tard 120 jours avant l'ouverture de la Réunion des Parties.

Dans sa Résolution 2.2, la Réunion des Parties a demandé aux Parties Contractantes de faire un rapport, lors de chaque session ordinaire de la Réunion des Parties, sur les progrès réalisés pour la suppression progressive de la grenaille de plomb.

Le présent document fournit une vue d'ensemble du taux de présentation de rapports nationaux et de rapports sur la suppression progressive de la grenaille de plomb. Le 10 mai 2008 était la date limite de présentation des rapports nationaux ainsi que des rapports sur la grenaille de plomb.

Le taux élevé de présentation de rapports sur la grenaille de plomb est dû au fait que le Secrétariat a réalisé une étude spécifique sur ce sujet en 2007 et que la majorité des Parties Contractantes ont fourni des informations pour cette étude ; cela concerne les demandes d'information sur les progrès réalisés pour la suppression progressive de la grenaille de plomb. Le taux de présentation de rapports nationaux est pour le moment très faible.

ACTION À ENTREPRENDRE PAR LE COMITÉ PERMANENT

Il est demandé au Comité Permanent de noter les progrès réalisés concernant la présentation de rapports nationaux et de rapports sur la suppression progressive de la grenaille de plomb.

RECAPITULATIF DU TAUX DE PRÉSENTATION DE RAPPORTS NATIONAUX
SUR L'APPLICATION DE L'ACCORD AU COURS DE LA PERIODE 2006-2008

(Au 19 juin 2008)

Rédigé par le Secrétariat

Parties Contractantes de l'AEWA (59¹ sur 119 États de l'aire de répartition soit 49 %)

Afrique (24 ; 41 %) : Afrique du Sud, Algérie, Bénin, Congo, Djibouti, Égypte, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée Équatoriale, Jamahiriya Arabe Libyenne, Kenya, Madagascar, Mali, Maurice, Niger, Nigéria, Ouganda, Sénégal, Soudan, Tanzanie, Togo, Tunisie

Eurasie (35 ; 59 %) : Albanie, Allemagne, Belgique, Bulgarie, Communauté Européenne, Croatie, Danemark, Espagne, Finlande, France, Géorgie, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Jordanie, Lettonie, Liban, Lituanie, Luxembourg, Macédoine (FYR), Moldavie, Monaco, Ouzbékistan, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Syrie, Ukraine

Parties à l'AEWA qui ont présenté des rapports nationaux (15 ; 26 % des rapports dus)²

Afrique (3 ; 12 % des rapports dus) ; Ghana, Sénégal, Soudan

Eurasie (12 ; 35 % des rapports dus) : Allemagne, Bulgarie, Croatie, Danemark, Géorgie, Israël, Italie, Lettonie, Lituanie, Macédoine (FYR), Slovénie, Suède

Parties à l'AEWA qui n'ont pas présenté de rapports nationaux (43 ; 74 % des rapports dus)

Afrique (21 ; 88 % des rapports dus) ; Afrique du Sud, Algérie, Bénin, Congo, Djibouti, Égypte, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée Équatoriale, Jamahiriya Arabe Libyenne, Kenya, Madagascar, Mali, Maurice, Niger, Nigéria, Ouganda, Tanzanie, Togo, Tunisie

Eurasie (22 ; 65 % des rapports dus) : Albanie, Belgique, Espagne, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Jordanie, Liban, Luxembourg, Moldavie, Monaco, Ouzbékistan, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Suisse, Syrie, Ukraine

¹ Nombre de Parties Contractantes le 1^{er} juin 2008.

² La Communauté Européenne n'a pas à présenter de rapport étant donné que les États Membres de l'UE remettent des rapports nationaux individuels.

Signataires de l'AEWA qui ont présenté des rapports nationaux (1)

Afrique (1) : Maroc

RECAPITULATIF DU TAUX DE PRÉSENTATION DE RAPPORTS NATIONAUX
SUR LES PROGRÈS RÉALISÉS POUR LA SUPPRESSION PROGRESSIVE DE LA
GRENAILLE DE PLOMB LORS DE LA CHASSE DANS LES ZONES HUMIDES

(Au 19 juin 2008)

Rédigé par le Secrétariat

Parties Contractantes de l'AEWA (59³ sur 119 États de l'aire de répartition soit 49 %)

Afrique (24 ; 41 %) : Afrique du Sud, Algérie, Bénin, Congo, Djibouti, Égypte, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée Équatoriale, Jamahiriya Arabe Libyenne, Kenya, Madagascar, Mali, Maurice, Niger, Nigéria, Ouganda, Sénégal, Soudan, Tanzanie, Togo, Tunisie

Eurasie (35 ; 59 %) : Albanie, Allemagne, Belgique, Bulgarie, Communauté Européenne, Croatie, Danemark, Espagne, Finlande, France, Géorgie, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Jordanie, Lettonie, Liban, Lituanie, Luxembourg, Macédoine (FYR), Moldavie, Monaco, Ouzbékistan, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Syrie, Ukraine

Parties à l'AEWA qui ont présenté des rapports sur la suppression progressive de la grenaille de plomb (46 ; 79 % des rapports dus)⁴

Afrique (16 ; 67 % des rapports dus) : Afrique du Sud, Algérie, Bénin, Congo, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Jamahiriya Arabe Libyenne, Kenya, Mali, Nigéria, Sénégal, Soudan, Tanzanie, Togo, Tunisie

Eurasie (30 ; 88 % des rapports dus) : Albanie, Allemagne, Belgique, Bulgarie, Communauté Européenne, Croatie, Danemark, Espagne, Finlande, France, Géorgie, Hongrie, Israël, Italie, Jordanie, Lettonie, Liban, Lituanie, Luxembourg, Moldavie, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Syrie, Ukraine

Parties à l'AEWA qui n'ont pas présenté de rapports sur la suppression progressive de la grenaille de plomb (12 ; 21 % des rapports dus)

Afrique (8 ; 33 % des rapports dus) ; Djibouti, Égypte, Gambie, Guinée équatoriale, Madagascar, Maurice, Niger, Ouganda

Eurasie (4 ; 12 % des rapports dus) : Irlande, Macédoine (FYR), Monaco, Ouzbékistan

³ Nombre de Parties Contractantes le 1^{er} juin 2008.

⁴ La Communauté Européenne n'a pas à présenter de rapport étant donné que les États Membres de l'UE remettent des rapports individuels.